LES IDÉES ET LES FAITS

COUP D'ŒIL QUOTIDIEN

Étrennes!

D'une brochure écrite par M. H. Lasserre peu après la guerre sur « les étrennes », brochure dont on a bien voulu nous transmettre un des rares exemplaires existant encore nous détachons les très émouvantes pages que voici :

J'ai connu un honnête homme, un chrétien, lequel répandait autour de lui sur les indigents, non seulement la totalité de son superflu, mais encore une large part de son nécessaire. Eh bien ! cet homme, très profondément pénétré des croyances chrétiennes, était soumis périodiquement à un supplice effroyable. Durant les deux derniers mois de l'année, le spectre du 1er janvier paralysait sa charité. Se croyant *obligé* par l'usage, par certaines relations sociales, il se privait de bonnes actions pour pouvoir suffire aux dépenses des étrennes. Ce qu'il souffrait alors, dans son cœur et dans sa conscience, ne se peut exprimer. Et cependant, il n'osait rompre ouvertement avec l'horrible tyrannie de l'usage.

Un jour de décembre, une Sœur de charité accoutumée à son bon accueil vient frapper à sa porte.

— Ma bonne Sœur, lui dit-il d'un air embarrassé, je ne puis aujourd'hui rien vous donner : toutes mes ressources ont leur destination arrêtée irrévocablement. J'ai mes pauvres.

La Sœur leva sur lui ce clair et doux regard que possède seule la sainteté. Puis elle s'inclina, dit quelque gracieuse parole et descendit l'escalier.

— Ah ! oui, j'ai mes pauvres, se dit en lui-même le malheureux homme demeuré seul, en proie à un grand trouble intérieur. J'ai mes pauvres : ce sont les riches. Pauvres pleins d'avidité, qui veulent des coffrets, des dentelles, des bonbons exquis.....

Il ouvrit une armoire où déjà il avait commencé à mettre les étrennes qu'il se préparait à donner. Sur trois étagères étaient rangées la part des enfants, puis celle des pauvres, et enfin celle des maîtresses de maison chez lesquelles il avait coutume d'aller.

Il regarda et se prit à réfléchir.

— La part des enfants !..... elle est sacrée, se dit-il. C'est un rayon de soleil sur ces fleurs charmantes auxquelles la joie va si bien. C'est un sourire du bon Dieu de Noël..... La part des enfants est sacrée, *pourvu cependant qu'on ne leur donne point de choses qui les corrompent en les habituant à la frivolité et au luxe.*

Et voilà qu'il dégarnit cette étagère de cinq ou six coûteuses futilités.

— Que la part des pauvres est petite ! s'écria-t-il. — Et c'est pourtant la part de Dieu ! « J'étais nu et vous m'avez vêtu, j'avais faim et vous m'avez nourri..... Ce que vous avez fait au dernier d'entre ceux-ci, c'est à moi-même que vous l'avez fait », dira le Christ au dernier jugement.

— Hélas ! si cette part est petite, c'est que celle-ci est grande, ajouta-t-il en se tournant vers l'étagère chargée des bijoux, des bonbons, des divers objets qu'il destinait à quelques grandes dames du noble faubourg ou de la Chaussée-d'Antin. C'est ici qu'est le cœur même du mal, l'esprit du luxe qui tarit toutes les sources de la Charité. C'est avec l'aumône que j'aurais pu faire, c'est avec la faim des malheureux que j'aurais et que je n'ai point nourris, c'est avec leurs souffrances que je n'ai point apaisées, avec leurs larmes que j'ai cessé d'essuyer, c'est *avec la vie des pauvres* que j'ai acheté ces misérables fantaisies. Dans ces bonbons il y a du sang humain.

Il s'assit et plongea la tête dans ses mains, profondément remué par toutes les pensées qui venaient de traverser son esprit et son cœur. Quand il releva son front, son inquiétude était devenue de la joie. Dieu avait envoyé un rayon de sa lumière dans cette âme troublée. Il sortit, emporta tous les objets de luxe, demeura quelques heures dehors et puis rentra.

Il prit une plume et il écrivit une lettre qu'il recopia ensuite en plusieurs exemplaires, avec quelques variantes :

« Madame, — je voulais comme de coutume vous envoyer mes étrennes au nouvel an, et voilà que je ne vous adresse qu'une rose d'hiver que j'ai cueillie pour vous dans le petit jardin qui est sous ma fenêtre. J'avais consacré 120 francs à vos étrennes, mais le remords m'a pris et je les ai transformées, au gré de votre âme qui est chrétienne, d'une façon dont vous me remercierez, j'en suis sûr.

» Je viens d'envoyer *en votre nom* un petit mobilier à la famille ***, rue des Marais, qui avait tout vendu pour avoir du pain. On vous a bénie et voici la lettre que ces pauvres gens vous écrivent. Je la joins à la rose d'hiver ; les paroles du pauvre, consolé dans sa douleur, parfumeront cette fleur qui a pris naissance au milieu des frimas. N'est-ce pas que j'ai bien fait et que vous préférez la joie et le bien-être d'un malheureux à la petite satisfaction qu'auraient pu vous donner quelques jolies babioles perdues au milieu des richesses de votre salon ? »

A une autre il écrivit :

« Je viens de vous voler 200 francs. J'ai vendu vos étrennes, déjà achetées depuis plusieurs jours. J'ai loué pour ce prix un tout petit appartement de trois pièces, situé au cinquième de la rue Bonaparte, n°... .

» Vous me croyez fou, sans doute, en lisant ceci, et vous vous trompez : je vous sais bonne, voilà tout. Allez rue de.... tout à côté de chez vous. Vous trouverez là deux bonnes vieilles femmes chassées par leur propriétaire et qui demain doivent être sans asile. Elles sont au désespoir. Conduisez-les dans *votre* logement et dites-leur : « Ceci est à vous ». Goûtez la joie de leur reconnaissance. Je vous la donne.

» Voilà mes étrennes. En êtes-vous contente, ou voulez-vous que j'aille de nouveau faire emplette d'un éventail ou d'une boîte de bonbons ? Sans mentir, l'éventail était charmant et les dragées venaient de chez Boissier. »

Sur une troisième feuille de papier il traça les lignes suivantes :

« Monsieur Toto, Mademoiselle Nini. Voici vos étrennes. Vous vous attendiez peut-être, vous Monsieur Toto, à une jolie chaîne de montre qui remplacerait votre cordon noir ; vous, Mademoiselle Nini, à quelque princesse des poupées magnifiquement habillée de dentelles, comme tant de personnes raisonnables. Eh bien ! non, mes chers enfants, je vous envoie mieux que cela ; et j'ai trouvé un cadeau dont votre jeune cœur sera plus content. Le panier que je vous envoie contient deux très chauds costumes d'hiver, l'un pour un garçon de douze ans, l'autre pour une petite fille de huit. Ce petit garçon et cette petite fille sont les deux enfants d'un pauvre homme de votre voisinage, réduit à la dernière misère par une longue maladie. Je viendrai vous prendre lundi, mes chers petits, et je vous accompagnerai chez ces malheureux, car je veux que vous me permettiez, pour mes étrennes à moi, d'assister à la *joie* que vous aurez à donner vous-mêmes ces vêtements à ceux qui en manquent, suivant le précepte de Notre-Seigneur. Vous pleurerez peut-être, mes bien-aimés, vous pleurerez en essuyant les pleurs d'autrui : mais ces larmes-là seront douces et exprimeront votre félicité. »

Il écrivit aussi ce petit billet :

« Ma vieille amie, vous aimez les pauvres, vous avez vos œuvres. Voici 100 fr. Ce sont mes étrennes Faites-en l'aumône suivant votre cœur. »

A d'autres personnes il adressait une souscription, qu'il avait acquittée, pour elles et en leur nom, à un patronage, à un refuge, à quelqu'une de ces belles œuvres de bienfaisance comme il en est tant à Paris et ailleurs. A une dame de ses amies heureuse épouse et heureuse mère, il donna la pension et l'entretien d'une orpheline dans la maison de Livry. A une autre, il envoya un vieillard, tout misérable, qui croyait ne porter qu'un paquet d'étrennes, et qui revint vêtu de neuf. La charité est ingénieuse, et trouve cent formes variées.

L'homme dont je parle écrivit ainsi longtemps, et le soir il s'endormit heureux.

Cher lecteur, très bonne lectrice, qui vous empêche de goûter le même sommeil?

Si ce que je viens d'écrire et de raconter pouvait vous en donner le désir ; si ces pages détournaient çà et là vers les maisons des pauvres quelque peu de cet argent que vous destinez à l'étrenne des riches ; si, au lieu de donner à ces derniers des objets de luxe dont ils regorgent, vous leur faisiez en quelque sorte cadeau d'une de ces bonnes actions dont ils sont parfois indigents : si, pour Noël ou pour Nouvel an, vous offriez aux personnes que vous aimez le mieux, la guérison d'une misère et la consolation d'un malheureux ; si vous faisiez cela, je n'aurais point perdu tout à fait ces jours précurseurs de la grande fête, et je remercierais Dieu de m'avoir mis tout à l'heure la plume à la main.

HENRI LASSERRE.

L'« Action populaire »

Aux récents Congrès de Lille et d'Angers, l'*Action populaire* a reçu de Mgr Delamaire et de Mgr Rumeau un splendide témoignage de bienveillance.

Ces deux évêques ont bien voulu abonner à ces publications tous les curés doyens de leurs diocèses, pour eux, pour MM. les curés du canton, pour les Comités et les Cercles de jeunesse qui dans ces heureuses provinces sont partout en formation.

La pensée des deux évêques a été d'attirer l'attention de ces groupes excellents et nécessaires sur des écrits si utiles à leurs travaux. Leur plus grand ennemi serait l'inaction, l'hésitation devant le travail chrétien et social qui sollicite leur activité. Par les publications de l'*Action populaire*, ils verront ce que d'autres ont fait, ce qu'ils peuvent faire à leur tour suivant l'opportunité des temps et des lieux.

Trois fois par mois, l'*A. P.* apportera une idée pratique, un exemple suggestif à ces chrétiens d'élite déterminés à reconstruire le rempart qui s'écroule autour de la cité et de l'Eglise.

L'*Action populaire*, 5, rue des Trois Raisinets, Reims, reste à la disposition de ses lecteurs et amis ; elle répond à toutes leurs questions sur le fonctionnement, l'administration de leurs œuvres, les difficultés possibles, d'ordre juridique ou administratif.....

Pour paraître prochainement :

Le Guide d'action sociale 1909

Le Guide d'action religieuse 1909.

Prix de chaque exemplaire, franco 3 fr. 50. Prix de l'abonnement aux publications trimensuelles, 7 fr. 50 par an.

MUTUALITÉ MATERNELLE

Mme Jean Hennessy, fille du comte A. de Mun, a fondé dans le département de la Charente une association de mutualité maternelle dite la *Maternelle*. Nous sommes heureux de donner ici un extrait du discours qu'elle prononçait récemment devant l'assemblée générale de cette très florissante association, forte déjà de 1 130 membres :

Lorsqu'il y a un an à peu près à cette époque, je vous avais adressé un premier appel, j'avais été déjà infiniment touchée de voir avec quel élan généreux vous y aviez répondu.

Je venais alors vous expliquer l'œuvre qui, à l'exception de quelques villages, situés directement autour de Saint-Brice, était à ce moment-là à ses débuts. Je vous en parlais, et je vous disais ce qui m'avait décidée à en prendre l'initiative.

Je vous racontais de quelle émotion j'avais été souvent saisie lorsque, pénétrant dans des intérieurs misérables, je trouvais un enfant à peine revêtu de quelques langes, déposé dans une corbeille sur le pied du lit de sa mère : elle, la mère, deux ou trois jours à peine écoulés depuis ses couches, elle était déjà debout, nettoyant, faisant le ménage, travaillant pour son enfant avec une énergie nouvelle, sans comprendre qu'en s'épuisant pour lui, elle tarissait en elle sa source de vie ; et lui, le pauvre petit, il restait là, sans mouvements, sans pleurs, sans cris, déjà grelottant et affamé, avec de grands yeux interrogateurs, un regard effrayé et suppliant, qui semblait demander le pourquoi de tant de souffrance.

Ce pourquoi de la souffrance, que de lèvres l'ont murmuré avec haine ou avec sanglots avec résignation ou avec révolte. C'est le cri de détresse qui se retrouve dans tous les cœurs, sur lesquels la vie a passé en les meurtrissant. C'est le cri de détresse du pauvre sans abri et sans pain pour le lendemain ; c'est celui de la mère qui voit souffrir son enfant ; c'est celui de tous ceux auxquels la mort est venue arracher des êtres aimés et pleurés à jamais. C'est enfin la question éternelle, troublante et angoissante, de toute l'humanité qui souffre, dont l'écho plaintif résonne de siècle en siècle et à laquelle nous ne trouvons de réponse que dans le point lumineux que fait rayonner la foi au fond de nos cœurs.

Mais si, parmi toutes ces formes de la douleur, il en existe une plus captivante, plus émotionnante, une qui paraisse entre toutes, plus inepte et plus barbare, n'est-ce pas celle de l'enfant, victime de la vie, qui marche vers elle, le sourire aux lèvres, et ne reçoit en échange que tristesse et souffrance prématurées. C'est vers lui que ma sollicitude s'est portée, c'est lui que j'ai voulu secourir, et c'est ainsi que j'ai été amenée à créer pour lui une association de Mutualité maternelle.

Je sentais que celles auxquelles je m'adressais me suivraient dans cette œuvre, et je n'ai pas été trompée dans mon attente.

Je sais que la misère, elle aussi, a sa fierté, qu'elle répugne à tendre la main et à demander l'aumône et que, semblable à cette douce figure d'Agar que la Bible nous montre dans la solitude de Bersabée, étendant son fils, le petit Ismaël agonisant, sous un arbre, et s'éloignant de lui en disant : « Ainsi, je ne verrai pas mourir mon fils », plus d'une mère préférerait, elle aussi, détourner son regard de son enfant mourant, s'épargnant ainsi la suprême souffrance, plutôt que d'implorer un secours de charité. Aussi n'est-ce pas cela que je lui proposais, mais une œuvre de solidarité maternelle, dans laquelle toutes les mères, riches et pauvres, s'entr'aident, poussées vers le même objet dans le même élan d'amour. La progression prodigieuse de l'œuvre, l'extension qu'elle a prise, les nombreux bienfaits qu'elle commence à répandre autour d'elle, me sont un témoignage éclatant du succès de mon entreprise.....

...Je veux adresser un chaleureux remerciement aux personnes qui, spontanément, dans les villages, dans les hameaux, dans les différents quartiers des villes, sont venues me proposer leur aide, leur appui, leur inlassable dévouement pour prendre ma place là où je n'aurais pu, à cause de l'éloignement, assumer moi-même la tâche qu'elles s'imposaient. Certes, elles ont rempli leur rôle, infiniment mieux que je n'aurais pu le faire, ne se laissant rebuter ni par les intempéries ni par les portes fermées auxquelles il fallait revenir frapper plus d'une fois, ni par les âmes découragées qui, trompées par des promesses trop souvent déçues, n'osaient se confier à la lumière nouvelle parue sur leur triste horizon. Dante, au seuil de l'enfer, ayant lu les paroles inexorables qui défendent toute espérance, se tourna vers son guide et lui dit « Maître, que leur sens me paraît dur. »

Que de fois, Mesdames, au seuil de ces demeures où se cachent des misères inconsolées, vous avez ainsi frémi devant l'amère lassitude de ces cœurs désespérés C'était à ceux-là, j'en suis bien persuadée, que vos âmes charitables s'attachaient avec le plus de persistance ; c'était pour ceux-là que vous saviez trouver les paroles réconfortantes plus douces, plus efficaces que tous les secours d'argent, qui apaisent la faim sans atteindre le cœur, et tombés de trop haut, ne pénètrent pas assez loin. C'était à ceux-là que vous saviez faire découvrir la route du bonheur, bonheur du sacrifice et bonheur du dévouement dont vous leur donniez un si bel et touchant exemple. Le désir du bonheur est au fond du cœur de tous les hommes. Les uns le cherchent dans les jouissances matérielles ; les autres perdent à sa poursuite leurs énergies et leurs efforts ; il disparaît constamment à leurs yeux comme le mirage du désert, attirant et insaisissable. Vous, Mesdames, vous le portez en vous ; vous en distribuez les parcelles dans les demeures où vous entrez avec la consolation et l'espérance. Vous jetez du soleil autour de vous, et lorsque, au lendemain de ces journées laborieuses, vous sentez dans vos cœurs un débordement de joie, c'est un reflet de celle que vous avez distribuée.....

Un champion anglais de Jeanne d'Arc

La Pucelle de France. — tel est le titre du dernier livre que vient de publier le célèbre écrivain Andrew Lang, ouvrage qui cause une profonde sensation et qui est en train de grandir la réputation déjà si grande de l'auteur. Il va sans dire que la *Pucelle de France* n'est pas la Pucelle d'Anatole France. Admirateur passionné de Jeanne d'Arc, M. Lang a écrit son ouvrage autant pour glorifier son héroïne que pour la venger des outrages du pamphlétaire académicien, incapable de comprendre et plus encore de sentir la grandeur de ce caractère surnaturel. L'indignation a inspiré la prose de l'écrivain écossais comme elle inspira jadis les vers du poète latin. Déjà, dès l'apparition de l'odieux libelle de M. A. France, M. Lang indigné, avait administré une volée de bois vert au calomniateur de la vierge de Domrémy dans une lettre au *Times* dont je crois vous avoir rendu compte à cette époque. Mais cette vengeance sommaire ne lui a pas suffi. Jaloux de ne rien laisser subsister des attaques de M. A. France, M. Lang a écrit une biographie critique et complète de la Pucelle « reposant sur une étude de tous les documents et citant toutes les sources où il a puisé ». Ecrire la vie de Jeanne d'Arc, réfuter les attaques de son calomniateur, tel est le double but que s'est proposé M. A. Lang. Il l'a pleinement atteint, — tel sera, j'ose le dire, le verdict de la postérité.

F. DE BERNHARDT.

AU ERIE COMMERCIALE

Le commerce d'Amsterdam avec la France. — Dans un intéressant rapport sur le mouvement commercial, industriel et maritime d'Amsterdam en 1906 et 1907, M. Estival Nayna, gérant du Consulat général de France, s'exprime ainsi au sujet de nos relations commerciales avec la place précitée :

A Amsterdam, l'industrie et le commerce français sont représentés par la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas; par le « Bazar Français », appartenant à deux de nos compatriotes, le grand magasin de nouveautés de Paris Hirsch et Cie, le « Restaurant Riché », dont les directeurs s'occupent également du commerce des vins et denrées alimentaires d'origine française et par plusieurs maisons de détail.

Bien que nos trafics avec les Pays-Bas aient, depuis ces dernières années, suivi une marche légèrement progressive, ils sont encore et bien sensiblement inférieurs à ceux des pays dont j'ai déjà indiqué les importations considérables et chaque jour croissantes.

Par une indifférence bien française, nos commerçants ont laissé conquérir la place pour des produits qu'ils fournissaient depuis de longues années, sans prendre l'initiative d'envoyer des représentants ayant une certaine connaissance des affaires, pour se renseigner sur les débouchés possibles, sur les ressources du pays, en un mot sur tout ce qui peut contribuer à étendre leurs relations.

Leurs intérêts, pour le plupart, sont aujourd'hui confiés à des concurrents qui vendront de préférence, même à conditions égales, les produits similaires ou analogues qu'ils reçoivent de leurs compatriotes L'absence ou le manque de maisons essentiellement françaises sera toujours, il est certain, un obstacle au développement de nos transactions.

Qui pourrait, en effet, mieux que ces maisons, défendre nos produits et nos intérêts ? Sans elles tous les moyens de publicité, toutes les publications périodiques ayant pour but de chercher de nouveaux débouchés ne donneront qu'un résultat moindre que celui auquel on aurait droit de s'attendre.

Le cause ne serait pas complètement perdue, si notre commerce voulait redoubler d'efforts et faire de sérieuses tentatives pour prendre une place digne d'un grand pays comme le nôtre sur ce marché que nos concurrents nous disputent avec un succès croissant.

Parmi les produits français qui pourraient donner lieu à des transactions d'une plus grande importance, M. Estival Nayna cite : les confections, tissus et modes, la margarine, l'huile d'arachide, les légumes et fruits frais, les engrais, les vins.

C'est toujours la France qui fournit aux Pays-Bas le plus de vins pour la consommation : cependant l'Espagne et l'Italie, mieux organisées sans doute au point de vue des exportations, et, d'autre part, plus attentives aux goûts et aux besoins de la clientèle, sont, pour nos vins, des concurrentes redoutables. C'est à nos viticulteurs et à nos commerçants qu'il appartient de faire preuve d'initiative. Le développement de la consommation de la bière, qui est la boisson courante du pays, est un obstacle avec lequel il faut compter ; néanmoins, la Hollande offre des éléments permettant des affaires plus importantes que celles traitées par nous jusqu'à ce jour.

On peut noter que les transactions se font : pour les vins de bonne qualité (type Bordelais) par les personnes aisées, et pour les vins ordinaires par les exportateurs qui les destinent aux Indes néerlandaises. Les vins blancs préférés sont les Sauternes et les Petits Graves recherchés plutôt par les classes bourgeoises et les hôtels.

Les vins qui ne contiennent pas plus de 21 0/0 d'alcool absolu acquittent un droit d'accise de 20 florins par hectolitre, soit 42 fr. (les vins sont exempts de droits de douane). Quant aux paiements, ils se font sur traites, 90 à 180 jours : rarement au comptant, et, dans ce dernier cas, l'escompte est de 2 0/0.

BIBLIOGRAPHIE

Revue catholique des Institutions et du droit, par une Société de Jurisconsultes et de publicistes. Abonnements : France, 12 fr.; Union postale, 13 fr. 50. Administration, 2, avenue de l'Archevêché Lyon.

Sommaire de décembre 1908 :

La famille et son foyer, Arnold Mascarel. — La sincérité des listes électorales, Henry Moinecourt. — Des presbytères affectés par contrat ou par legs à l'habitation des curés, Paul Magnin. — Les joueurs et le jeu, H. P. — Chonique judiciaire. — Les événements du mois, Paul Tailliez. — Revue du « Journal officiel ». — Bibliographie. — Table des matières.

Revue de l'Action Populaire. — Abonnement annuel aux Brochures et à la Revue : 7 fr. 50. — Etranger : 8 fr. 50.

Rédaction et administration, 5, rue des Trois-Raisinets, Reims. — V. Lecoffre, 90 rue Bonaparte, Paris.

Sommaire du n° 12. — 1. L'Espagne sociale. — 2. Contre le chômage. — 3. L'Evolution du Roman social au XIXe siècle (suite). — 4. L'intermédiaire social : Syndicats professionnels; Caisses de retraites ; autorisation maritale et syndicats féminins ; fondation d'une Crèche ; salaires ouvriers; coopération et syndicalisme; choix d'une carrière ; Fédération gymnastique et sportive des Patronages de France ; Conférences pour les Séminaires. — 5. L'Action Populaire. — 6. Table analytique.

L'Action Populaire. — L'exemplaire : 0 fr. 25 franco. — Abonnement annuel : (N° 151 à 187 ou 170 à 206) 7 fr. 50. — Etranger : 8 fr. 50.

Administration de l'A. P. : Reims, 5, rue des Trois-Raisinets. — Paris, Lecoffre, 90, rue Bonaparte. — En vente dans les principales Librairies.

Sommaire du numéro 189. — Eugène Beaupin : « L'Association d'éducation morale et physique de Dreux ». — Les œuvres post-scolaires, en particulier les patronages, sont pour les catholiques de France, leur meilleure raison d'espoir. C'est donc faire utile travail que de narrer l'histoire du groupement juvénil de Dreux, élite de jeunes hommes qui sauront, tant au point de vue religieux qu'au point de vue social, exercer une profonde influence sur le monde contemporain.

A propos du Grand-Schisme, par M. le Chanoine SALEMBIER. — 1 broch. in-8°, extraite de la **Revue de Lille**.

Eminent professeur d'histoire de la Faculté de Théologie de Lille a spécialement fouillé ce champ de l'Histoire de l'Eglise qui embrasse toute la période du Grand Schisme d'Occident. Nul ne peut s'y aventurer avec plus de compétence et y évoluer avec plus d'aisance.

Il l'a bien prouvé encore dans la conférence qu'il fut appelé à donner, le 18 mars de cette année, au Séminaire historique de Louvain, et qu'il vient de publier en brochure.

Après avoir avec beaucoup d'esprit fait la conquête de son docte auditoire belge, il lui a ouvert les trésors de son érudition sur cette matière. Il a précisé les points acquis à l'histoire et signalé surtout les filons qui restent à explorer pour que le dernier mot puisse être dit sur cette partie aussi troublante que trouble de l'histoire du monde chrétien.

Cette conférence, sous ce rapport, est tout un programme d'études qu'il a offert aux jeunes savants de Louvain, donnant l'indication des sources où ils pourront puiser avec l'ardeur chercheuse de leur jeunesse et les loisirs que leur promet un long avenir.

Ce programme ne tentera pas seulement les érudits d'outre-frontière et sourira sans doute aussi à quelques-uns de nos jeunes compatriotes touchés par la vocation d'historien. **Utinam !**

Lisez ceci. — Voulez-vous être au courant du mouvement des idées ? Abonnez-vous à **Romans-Revue.** (France : 8 fr. par an ; Etranger : 10 fr. ; chez Oscar Masson, à Cambrai).

Cette publication s'adresse aux prêtres du ministère et de l'enseignement qui sont journellement interrogés sur les livres de tous genres. Elle a sa place marquée dans toutes les familles chrétiennes qui ont besoin d'être guidées dans le choix des lectures. Elle est pour les directeurs d'œuvre et de bibliothèques une mine de renseignements. Elle est dans son genre la plus variée, la plus curieuse, la plus complète et la plus vivante des revues. Tous ceux qui la connaissent s'y abonnent ; tous ceux qui s'abonneront nous remercieront.

DISPENSAIRES DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

Des consultations sont données gratuitement aux malades par les Docteurs de la Faculté catholique de médecine, aux jours, heures et lieux indiqués ci-dessous :

DISPENSAIRE SAINT-RAPHAËL
rue du Port, 88

Maladies nerveuses. — M. le Dr Bouchaud, mardi, jeudi, samedi, à 2 h.

Maladies internes. — M. le docteur Baltus, mardi, jeudi, samedi, à 2 h.

Maladies de la bouche et des dents. — M. le docteur Redier, lundi, mercredi, vendredi, à 5 heures.

Maladies chirurgicales. — M. le Dr Fancon, lundi, mercredi, vendredi, à 3 h. et demie.

Maladies de la peau. — M. le docteur Desville, lundi et vendredi, à 2 h.

Maladies des yeux. — M. le docteur Thillier, mardi, jeudi, samedi, à 4 h.

Maladies des femmes. — M. le docteur Delassus, lundi et vendredi, à 3 h. et demie.

DISPENSAIRE SAINT-CAMILLE
rue de La Bassée, 8
Près la Place de Tourcoing, cars A, H, F

Maladies des oreilles, de la gorge et du nez. — M. le Dr Lavrand, mardi, samedi, à 9 h. et demie.

Maladies chirurgicales. — M. Franchomme *(service d'hiver)*, M. Camelot *(service d'été)* mardi, jeudi, samedi, à 2 h.

Maladies des voies urinaires. — M. le docteur Camelot, lundi et jeudi, à 9 h.

Maladies de l'estomac et des intestins. — M. le docteur Bosquier, jeudi, à 10 heures et demie.

MAISON SAINT-ANTOINE DE PADOUE
221, boulevard Victor-Hugo

Maladies des enfants. — M. Augier, tous les jours à 9 h et demie, le dimanche excepté.

Jours auxquels les Dispensaires sont fermés

Les dimanches et jours fériés ; le jour des Morts ; le jour de la rentrée solennelle des Facultés ; le lendemain de Noël ; le 31 décembre, le 1er et le 2 janvier ; le Mardi-Gras ; le 19 mars ; depuis le Jeudi-Saint jusqu'au mercredi suivant exclusivement ; le lundi de la Pentecôte ; le Broquelet ; le 14 juillet, du 1er août au 1er octobre.

Nous prions instamment nos lecteurs et amis de demander à MM. les Notaires de confier à la CROIX DU NORD, les insertions légales qui sont de leur ressort.

Bureau des annonces de la « Croix du Nord », 1, Rue des Sept-Agaches (Grand'-Place), Lille.

5 Fr. par mois VENTE à CRÉDIT avec PRIME
PARIS-ARTISTIQUE
E. LEVACHER, 249, Fg St-Antoine, Paris
BRONZES PLAQUÉS
« Ecce homo », buste p. Auriil, haut. 54c 80 fr.
S. S. PIE X, buste p. Galbusse, » 30c 35 fr.
Jeanne d'Arc, par Desblanc, » 37c 35 fr.
Cheminées, Cadres, Pendulettes, etc. Tout prix Unité ... Rep. Detail. Dep. et Assortiment demandés dans chaque region.

FEUILLETON DU MERCREDI 30 DÉCEMBRE 1908

Revue des Revues

L'auteur de l'« Imitation »

(REVUE DU CLERGÉ FRANÇAIS, 15 décembre, E. Vacandard)

Dans cette étude qui conclut en faveur de l'attribution à Thomas-Kempis nous laissons l'examen des objections pour ne recueillir que ce qui établit la thèse :

La Hollande vit naître, à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe, une école religieuse dont l'action se fit bientôt sentir au loin. Gérard de Groote fut le père de deux associations, connues sous le titre de « Frères de la vie commune » et de « Chanoines réguliers de Windesheim ». Cette renaissance de la piété prit le nom de « Dévotion moderne » : *Magister Gerardus magnus*, a dit Busch, *primus fuit nufus nostræ reformationis pater et totius Modernæ Devotionis origo*. Gérard mourut en 1384. Parmi ses disciples, il faut distinguer Florent Radewyns (1350-1400); Jean Vos de Huesden (1358-1427), Gerlacus Petri († 1411); Henri de Mande († 1415), tous écrivains auxquels les pensées exprimées par l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* étaient familières.

Thomas à Kempis, à la fin de la biographie de Florent, a inséré deux spécimens de la spiritualité de ce maître : « Epistola ad quemdam Regularem in Windesem » et « Quædam notabilia verba domini Florentii presbyteri. » Il n'y a pas là les éléments d'un chef-d'œuvre. Mais l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* a pu y puiser quelques pieuses pensées.

Jean Vos de Huesden est un inspirateur de plus haute puissance. Son épître *De vita et Passione Domini Nostri Jesu-Christi et aliis devotis exercitiis* suit (Mgr Puyol le reconnaît) le même ordre d'idées que l'*Imitation*. On y remarque notamment le début du livre Ier et la fameuse phrase: *Si scires totam Biblam*, développés sous une forme un peu différente. Dans un Recueil de maximes de Huesden, on retrouve pareillement une analyse ou le schema de l'admirable chapitre de l'*Imitation de Jésus-Christ De occultanda gratia sub humilitatis custodia* (III, VII). De pareilles rencontres ne sauraient être l'effet du hasard. L'auteur de l'*Imitation*, instruit à l'école des Windésémiens, a dû emprunter à ses maîtres leurs meilleures inspirations.

« Parmi les productions de l'école d'où est sorti Thomas à Kempis, il en est qui ne sont pas beaucoup inférieures peut-être à l'*Imitation de Jésus-Christ*, ni pour la forme ni pour le fond; par exemple, le *Soliloque* enflammé de Pierre Gerlac, qui avait pris l'habit religieux à Windesheim en 1403 et y mourut en 1411. Dans ce *Soliloque*, comme dans l'*Imitation*, le ton est celui du monologue intérieur ou de l'entretien avec Dieu, et laisse à peine entrevoir l'intention didactique ». L'ouvrage, écrit en langue vulgaire, fut traduit en latin par le confesseur de Gerlac, Jean Scutken, et souvent copié et imprimé. Il méritait de l'être, car on y sent (c'est la remarque de Mgr Puyol) « la doctrine et l'éloquence de l'*Imitation de Jésus-Christ*. »

Henri de Mande est encore plus plein de cette doctrine. Il composa quatorze ouvrages sur la vie spirituelle et la contemplation, entre autres : un livre sur la manière de dépouiller le vieil homme et de s'unir à Jésus-Christ (en neuf chapitres); un livre de la préparation de notre habitation intérieure; un livre de la vie spirituelle, un livre de la vie contemplative; un dialogue ou colloque de l'âme dévote avec son bien-aimé et la réponse du bien aimé, etc. Or, il est certain que Mande, dans l'un de ses ouvrages composé avant 1415, offre des textes absolument semblables à ceux de l'*Imitation*. Becker en cite quelques exemples. Ils sont décisifs. D'où provient cet accord si ce n'est d'un emprunt? L'auteur de l'*Imitation* a pillé Mande.

Ce plagiat est plus manifeste encore quand on compare le livre Ier de l'*Imitation* à une épître de Jean de Schoonhoven datée de 1388 environ. « Jean de Schoonhoven était disciple de Ruysbroeck et sous-prieur du couvent de Groenendael, lequel se fit incorporer en 1413 dans le Chapitre de Windesheim ». La lettre est adressée à son neveu Simon, qui, au dire de Busch, était profès à Eemstyn, couvent également incorporé en 1395 au Chapitre de Windesheim. Que Thomas à Kempis ait connu cette lettre, cela ne doit pas nous surprendre. L'a-t-il vraiment pillée ? Le P. Becker établit un parallèle de près de trois pages entre les sentences de Schoonhoven et le livre Ier de l'*Imitation*.....

Cette simple comparaison prouve surabondamment que l'un des deux écrivains a copié l'autre. Quel est le plagiaire ? Ce ne peut être que l'auteur de l'*Imitation*.

Les Gerséniste ne font pas difficulté de reconnaître les frappantes ressemblances que l'on signale entre le livre de l'*Imitation* et les ouvrages des maîtres Windésémiens. Que ces ressemblances, qui vont parfois jusqu'à l'identité, soient le résultat d'un emprunt, ils ne songent pas davantage à le contester. Mais pourquoi les Windésémiens ne seraient-ils pas les plagiaires de l'*Imitation de Jésus-Christ*, au lieu d'en être les inspirateurs ? Justement on connaît leur méthode littéraire. Ils avaient l'habitude de composer, par emprunts, pour leur usage propre, des recueils de pensées pieuses, qu'ils appelaient des *rapiaria*. N'est-il pas naturel d'admettre que Jean Vos de Huesden, Pierre Gerlac, Henri de Mande, Jean de Shoonhoven ont ainsi compilé leurs ouvrages, en pillant l'*Imitation* ? Qu'est-ce que les Kempistes peuvent opposer à cette hypothèse ? A les entendre, l'*Imitation de Jésus-Christ*, ne serait qu'un *rapiarium* composé par un homme le génie. Mais « l'auteur de l'*Imitation*, reprend Mgr Puyol, est réfractaire à l'emprunt et à la citation », sauf exceptions extrêmement rares. C'est un penseur de génie. S'il a pris son bien partout où il l'a trouvé, il n'était pas homme à se contenter de la méthode des plagiaires. Par conséquent, s'il y a, entre les Windésémiens et lui, un emprunteur bien avéré, l'emprunteur n'est pas lui, ce sont les Windésémiens.

En ce qui regarde Jean de Schoonhoven, l'opinion de Mgr Puyol n'est vraiment pas soutenable. Qu'on relise les quatre derniers textes de Jean que nous avons cités : l'histoire attribue le premier à saint Augustin, le second à *quidam sanctus*, le troisième à Sénèque ; le quatrième est un vers léonin anonyme :

Pax est in cella, foris autem nonnisi bella.

Or, en regard de ces textes, comment se comporte l'auteur de l'*Imitation* ? Il ne cite aucune source ; ni saint Augustin, ni Sénèque ne sont désignés ; ce n'est donc pas à lui que Jean de Schoonhoven a pris leurs noms. Il est également impossible que Jean de Schoonhoven ait trouvé les éléments d'un vers léonin dans les mots : « *In cella* invenies, quod deforis amittes... mane *in cella*, quia non invenies alibi tantam *pacem*. » Si donc, comme Mgr Puyol l'accorde, l'un des deux écrivains a fait à l'autre des emprunts, c'est l'auteur de l'*Imitation* qui a pillé Jean de Schoonhoven. Ce point admis, on peut considérer comme très vraisemblable, pour ne pas dire certain, que les ouvrages du cercle de Windelsheim-Groenendael, pris dans leur ensemble, ont été utilisés par l'auteur de l'*Imitation*.

*

Et cet auteur s'est révélé lui-même, disent les Kempistes, en signant le fameux manuscrit de Bruxelles dont le colophon est ainsi conçu :

FINITUS ET COMPLETUS ANNO DOMINI MCCCC XLI PER MANUS FRATRIS THOMÆ KEMPIS IN MONTE SANCTE AGNETIS PROPE ZWOLLIS ;

Thomas à Kempis fut, en effet, comme nous l'avons dit, religieux du Mont-Sainte-Agnès, dans le voisinage de Windesheim ; c'est là qu'il copia entre autres manuscrits, celui qui contient, outre l'*Imitation*, quelques autres opuscules.

Nous avons ici, disent les Kempistes, la liste des principaux ouvrages de Thomas. Et comme de juste, les quatre livres de l'*Imitation* figurent en tête. On remarquera seulement que le copiste ne suit pas l'ordre reçu et qu'il place le quatrième livre au troisième rang, et le troisième livre au quatrième. C'était son droit d'auteur. Aussi bien, dans un autre manuscrit de sa main, le *Lovaniensis*, aujourd'hui perdu, les trois premiers livres seuls se lisaient et dans l'ordre suivant : I, III, II. De ces deux manuscrits, on ne saurait dire lequel était le plus ancien. Le *Bruxellensis* est seul daté : 1441.

« Les corrections que l'on voit dans l'autographe de Bruxelles, considérées dans leur ensemble, indiquent clairement que l'écrivain est ici l'auteur lui-même. Parmi les passages biffés, il en est un qui, à lui seul, suffirait pour faire distinguer un auteur d'un copiste. Dans le livre II, cap. XI, après la période : « Qui autem Jesum propter Jesum et non propter